

Mercredi 25 Février 2009

Rencontre avec le 1^{er} Ministre : 25 février 2009

Mandaté par l'assemblée plénière pour faire avancer les dossiers des emplois, du statut des enseignants chercheurs et de la formation des maîtres, le Bureau de la CPU, accompagné de 4 présidents de commission, a rencontré ce jour François Fillon, Premier Ministre, en présence de Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La CPU prend acte avec intérêt de l'engagement du Premier Ministre dans la résolution de la crise que traversent les universités. Elle a pu constater le caractère ouvert et précis de la discussion. Elle prend ainsi note, avec satisfaction, des avancées sur la question des emplois supprimés en 2009 (compensation budgétaire intégrée définitivement dans la masse salariale de l'université) et de l'annonce de la fin des suppressions d'emplois de fonctionnaires en 2010 et 2011 pour l'enseignement supérieur.

La CPU a, par ailleurs, toujours insisté sur la nécessité de réformer le décret sur le statut des enseignants chercheurs afin de l'adapter aux réalités de la fonction, 25 ans après sa parution. Elle contribuera donc à la réécriture complète annoncée de ce décret, avec les autres acteurs de la communauté universitaire et dans le respect des principes qu'elle a énoncés lors de la séance plénière du 19 février : équilibre disciplinaire, collégialité, transparence et équilibre entre évaluations nationales et locales.

Enfin, la CPU a constaté que des ouvertures réelles existaient, en ce qui concerne la formation des maîtres, sur trois points qu'elle a exposés : installation très rapide d'une commission nationale de suivi ; formation complémentaire lors de l'année de stage ; caractère expérimental des maquettes 2009 et possibilité ouverte de dépôt en 2010.

D'autres rendez-vous sont prévus ces jours-ci, pour compléter et préciser ces avancées, aussi bien avec le Cabinet de X. Darcos, Ministre de l'Education Nationale, qu'avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le bureau de la CPU va ainsi poursuivre les discussions dont il a été chargé.

L'assemblée plénière de la CPU se prononcera le 5 mars, au vu de l'ensemble des réponses et des négociations menées pendant ces 15 jours.